

COMMUNIQUE

Bruxelles, le 20 février 2004

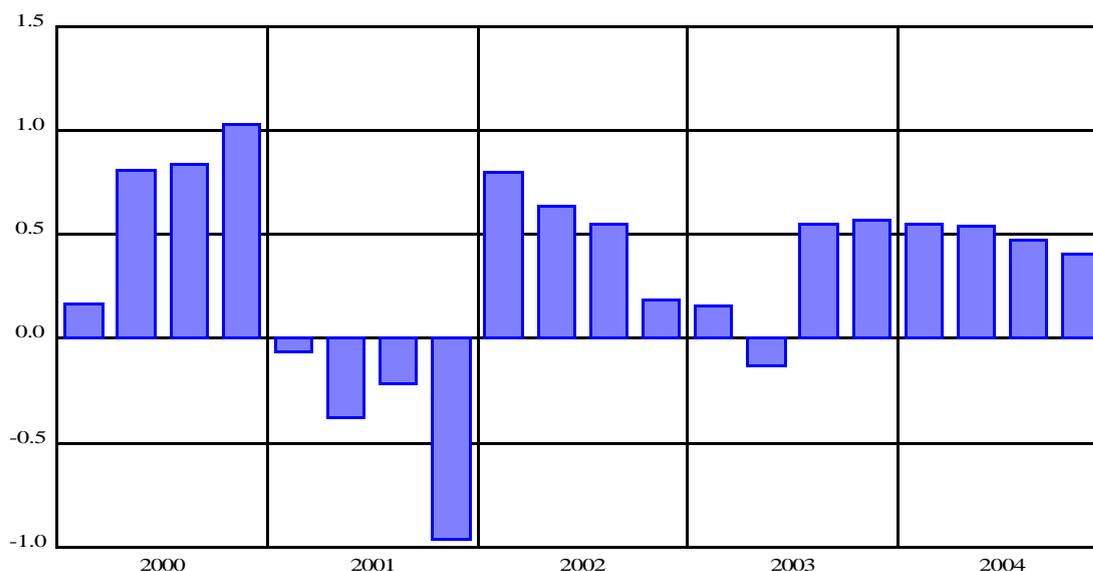
Budget économique 2004 (contrôle budgétaire)

L'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a communiqué au gouvernement fédéral les prévisions macro-économiques qui serviront de base pour le contrôle budgétaire de l'année 2004. Comparativement aux prévisions de septembre dernier (budget initial), l'estimation de la croissance du PIB à prix constants a été légèrement revue à la hausse (de 1,8% à 2,0%). En 2004, l'emploi intérieur devrait gagner 7000 personnes en moyenne annuelle et l'inflation devrait s'établir à 1,5%.

En 2003, la croissance économique s'est établie à 1,1% (PIB à prix constants) en Belgique. Après avoir atteint respectivement 0,2% et -0,1% au cours des premier et deuxième trimestres, la croissance a nettement progressé au cours du second semestre (taux de croissance à un trimestre d'intervalle d'environ 0,5%). Au cours du premier semestre 2004, le PIB devrait croître à un rythme similaire. Dans le courant de l'année 2004, la progression du commerce international, qui atteint un taux remarquablement élevé depuis les derniers mois 2003, devrait se tasser et les effets de l'appréciation de l'euro devraient se faire sentir - certes avec un certain retard - de manière plus nette. En conséquence, le taux de croissance des exportations et du PIB devrait quelque peu se tasser d'ici la fin de l'année. En 2004, le taux de croissance du PIB à prix constants devrait s'établir à 2,0%.

Evolution trimestrielle du PIB belge à prix constants

(croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



L'année dernière, les exportations ont à peine progressé de 1,6% en volume en dépit d'une remontée en cours d'année. Cette année, avec une croissance de 4,9%, elles devraient être le principal moteur de la reprise de la demande finale. Toutefois, leur dynamique devrait légèrement faiblir en cours d'année et la perte de parts de marché, consécutive à l'appréciation de l'euro, devrait être un peu plus importante que l'an dernier.

En 2003, la croissance réelle de la consommation des ménages (1,7%) a largement dépassé la progression du revenu disponible réel (0,7%), et partant, le taux d'épargne s'est sensiblement réduit (de 16,2% en 2002 à 15,4% en 2003). L'augmentation (étonnamment) élevée de la consommation des ménages fait suite à deux années de parcimonie de la part des consommateurs et doit donc être vue, dans une certaine mesure, comme un mouvement de rattrapage. L'embellie boursière, qui s'est dessinée au printemps dernier, a également contribué à redynamiser la consommation. Les ménages ne consommeront vraisemblablement davantage que lorsque la situation du marché de l'emploi s'améliorera sensiblement. Or, le taux de chômage devrait légèrement croître au cours des prochains mois pour se stabiliser en fin d'année, ce qui rend improbable une nouvelle diminution du taux d'épargne des ménages. Le niveau du taux d'épargne devrait donc rester inchangé. Par conséquent, la consommation privée et le revenu disponible réel des ménages devraient croître au même rythme (1,6%).

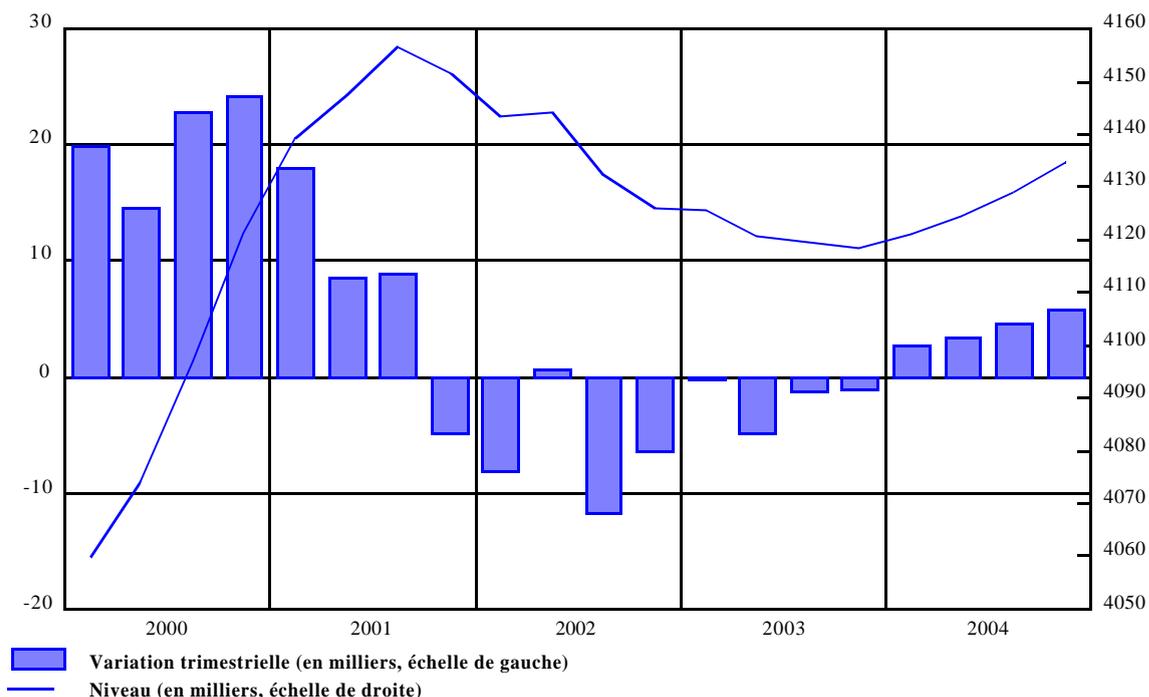
L'année dernière, les investissements des entreprises sont enfin sortis de l'impasse dans laquelle ils se trouvaient depuis 2002. Sous l'effet du rétablissement de la rentabilité des entreprises, du niveau durablement bas des taux d'intérêt et de l'amélioration des perspectives de demande, la croissance réelle des investissements des entreprises devrait atteindre 3% cette année. L'an dernier, les investissements en logements ont à nouveau renoué avec une croissance positive (1,3%) après deux années de recul. Les enquêtes menées auprès des architectes sur l'évolution de projets de logements laissent supposer que cette tendance à la hausse se prolongera en 2004, de sorte que les investissements en logements croîtraient de 2,7%. Dans la perspective des élections communales qui se tiendront en 2006, les investissements publics devraient également se renforcer cette année (1,8%). Au total, la croissance réelle de la formation brute de capital fixe devrait atteindre 2,8% cette année, soit un taux supérieur à celui observé au cours des trois dernières années mais bien en deçà des taux remarquables enregistrés au cours de la période 1997-2000.

L'an dernier, les exportations nettes ont contribué négativement (-1,2%) à la croissance du PIB sous l'effet conjugué de la vigueur de la demande intérieure et de la faiblesse des exportations. Grâce à la nette reprise des exportations et à la croissance moins soutenue de la demande intérieure, cette contribution négative devrait devenir légèrement positive (0,2%) cette année.

Depuis le dernier trimestre 2001, l'emploi intérieur diminue: la perte nette s'élevant à plus de 38000 emplois. Au cours de l'année 2004, on devrait observer une augmentation progressive de l'emploi. En fin d'année, l'emploi devrait avoir gagné 16500 personnes par rapport à la fin 2003. Vu la faiblesse du point de départ et son évolution seulement graduelle, l'emploi ne devrait gagner que 7000 unités en moyenne annuelle par rapport au niveau moyen de 2003. Après deux années de recul, le taux d'emploi (rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler) devrait se stabiliser à 61,3%. Quant au taux de chômage, il devrait encore légèrement augmenter après deux années de hausse sensible.

Evolution trimestrielle de l'emploi intérieur

(données corrigées des variations saisonnières)



L'inflation, mesurée par l'indice national des prix à la consommation, devrait atteindre 1,5% cette année contre 1,6% en 2003. Ce léger recul est le résultat de deux mouvements opposés. D'une part, l'inflation sous-jacente, qui reflète la tendance fondamentale des prix à la consommation, devrait diminuer sensiblement (de 2,0% en 2003 à 1,6% cette année) en raison de l'appréciation de l'euro et de l'évolution modérée des coûts salariaux unitaires. En janvier 2004, l'inflation sous-jacente était de 1,75% (évolution à un an d'intervalle). D'autre part, l'effet à la baisse de la suppression/réduction de la redevance radiotélévision disparaît pratiquement. En 2004, l'indice santé devrait progresser de 1,4% contre 1,5% en 2003.

Suite au dépassement de l'indice pivot en mai 2003, les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique ont été adaptés de 2% au coût de la vie, respectivement en juin et juillet 2003. Selon nos prévisions mensuelles de l'indice santé, l'indice pivot (actuellement 113,87) ne devrait pas être dépassé en 2004.

Chiffres-clés pour l'économie belge

Variations en % en volume - sauf mention contraire

	2001	2002	2003	2004
Dépenses de consommation finale des particuliers	0.8	0.4	1.7	1.6
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	2.7	1.9	2.3	1.6
Formation brute de capital fixe	0.3	-2.5	2.0	2.8
Dépenses nationales totales	0.4	0.8	2.4	1.8
Exportations de biens et services	1.3	1.0	1.6	4.9
Importations de biens et services	1.1	1.2	3.1	4.8
Exportations nettes (contribution à la croissance du PIB)	0.2	-0.1	-1.2	0.2
Produit intérieur brut	0.6	0.7	1.1	2.0
Indice national des prix à la consommation	2.5	1.6	1.6	1.5
Indice santé	2.7	1.8	1.5	1.4
Revenu disponible réel des particuliers	1.7	1.3	0.7	1.6
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	15.4	16.2	15.4	15.4
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	60.4	-12.4	-15.3	7.0
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	6.7	7.3	8.0	8.2
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	3.8	5.4	4.1	4.4
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	89.5	94.3	113.2	125.9
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	4.2	3.3	2.3	2.1
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	5.1	5.0	4.1	4.3

Focus: Analyse post mortem après 10 ans de budget économique

Les prévisions macro-économiques de court terme nécessaires à la confection du budget fédéral, également appelées le budget économique, sont établies depuis 1994 par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Au sein de l'ICN, le Bureau fédéral du Plan est chargé de préparer le budget économique. En Belgique, le processus budgétaire se déroule en deux phases. A la fin de l'été, le budget initial est établi pour l'année suivante sur base de l'environnement macro-économique du budget économique. Au mois de février de l'année suivante, le budget économique est actualisé pour les besoins du contrôle budgétaire.

Récemment, une analyse post mortem du budget économique a été réalisée. Les prévisions des budgets économiques des dix dernières années, en matière de croissance économique (PIB à prix constants) et d'indice des prix à la consommation, ont été confrontées aux réalisations. Une des principales conclusions de cette analyse est que les erreurs de prévision ne présentent pas de biais systématiques dans une direction ou une autre. Les prévisions sont donc neutres sur l'ensemble de la période. Les conclusions de cette analyse post mortem peuvent être consultées dans le numéro à paraître (1-04) de la publication trimestrielle 'Short Term Update' du Bureau fédéral du Plan (date de publication prévue: le 11 mars).